

Séance du 19 Octobre 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, M. Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Pommiez à M. Millet-Barbé, Mme Durruty à Mme Favoreu-Dumas, M. Massé à M. Delas, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé, Mme Bordenave à M. Arandia, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray.

ABSENT : /

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : AFFAIRES FONCIERES - Cession à titre gratuit par la SCCV DOMAINE DE LA FLORIDE à la commune de Bayonne d'un terrain situé rue Saint-Forcet pour aménagement de voirie

M. ESCAPIL-INCHAUSPE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le permis de construire n°64 102 04B 1066 a été délivré le 03/09/2004 à la Société SAGEC concernant la construction d'un ensemble immobilier sis 27, rue Saint Forcet, transféré ensuite, le 19/04/2005 à la SCCV DOMAINE DE LA FLORIDE.

Ledit permis prescrit en son article 5, « Voirie », une cession gratuite de terrain au profit de la Commune de Bayonne pour élargir le chemin de Lasseguette en vue de la réalisation d'une piste cyclable. Le projet figure en emplacement réservé n°80 au PLU au profit de la Commune de Bayonne.

Il convient en conséquence de procéder à l'acquisition du terrain nécessaire à la réalisation de ces aménagements portant sur la parcelle cadastrée BV 151 (259 m2) issue de la parcelle BV 48, divisée suite au document d'arpentage n°2184 U en date du 27 juin 2006.

Je vous propose en conséquence d'autoriser M. le Député-Maire à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de la transaction susvisée avec la SCCV DOMAINE DE LA FLORIDE ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.